

22 mars 2006

Déclarations de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B.

(Eurolist)

1. Par courrier du 20 mars 2006, reçu le jour même, complété par un courrier du 21 mars, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes :
- la société de droit allemand Orion Twelfth Immobilien GmbH¹ (Maximilianplatz 12b, 8033 Munich, Allemagne), a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 14 mars 2006, les seuils de 90% et de 2/3 du capital et des droits de vote de la société COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B. et détenir, à titre individuel, 121 033 actions COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B. représentant autant de droits de vote, soit 64,22% du capital et 63,95% des droits de vote de cette société² ;
 - la société de droit luxembourgeois Orion Immobilienen Christine Sarl³ (6, avenue Pasteur, L – 2310 Luxembourg) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 14 mars 2006, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20% et 25% du capital et des droits de vote de la société COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B. et détenir, à titre individuel, 58 000 actions COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B. représentant autant de droits de vote, soit 30,78% du capital et 30,64% des droits de vote de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent d'une cession d'actions réalisée hors marché par la société Orion Twelfth Immobilien GmbH, au profit de la société Orion Immobilienen Christine Sarl.

La société Orion European Real Estate Fund II CV, qui n'a franchi aucun seuil du fait de cette opération, détient indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Orion Twelfth Immobilien GmbH et Orion Immobilienen Christine Sarl qu'elle contrôle, 179 033 actions COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B. représentant autant de droits de vote, soit 94,99% du capital et 94,59% des droits de vote de cette société, répartis de la façon suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Orion Twelfth Immobilien GmbH	121 033	64,22	121 033	63,95
Orion Immobilien Christine Sarl	58 000	30,77	58 000	30,64

¹ Contrôlée indirectement par le fonds Orion European Real Estate Fund II CV, dont la gestion est assurée par Orion Capital Managers, LP.

² Sur la base d'un capital composé de 188 461 actions représentant 189 271 droits de vote.

³ Contrôlée indirectement par le fonds Orion European Real Estate Fund II CV, dont la gestion est assurée par Orion Capital Managers, LP.

Total	179 033	94,99	179 033	94,59
--------------	----------------	--------------	----------------	--------------

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« L'acquéreur qui fait partie du même groupe que le vendeur (étant donc de concert avec lui), agit dans le cadre d'un reclassement interne des actions de la société COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B. L'acquéreur n'a pas l'intention de poursuivre d'achats d'actions de COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B. dans les douze mois à venir ni d'acquiescer le contrôle de la société ni de demander la nomination de nouveaux administrateurs au conseil d'administration. »
